

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2018

Numéro de version 2

Révision: 01.10.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Hydro Flex**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU19 Bâtiment et travaux de construction

Emploi de la substance / de la préparation

Peintures acrylique hydrofuge et décorative pour façades et murs.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Sels de zinc du pyridine-1-oxy-2-thiol

Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2018

Numéro de version 2

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: **Aquaplan - Hydro Flex**

. UFI : G6VK-X8PU-W00E-TGAH

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

. Composants dangereux:

CAS: 471-34-1 EINECS: 207-439-9	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥5-<10%
CAS: 111-46-6 EINECS: 203-872-2 Reg.nr.: 01-2119457857-21	2,2'-oxydiéthanol STOT RE 2, H373 Acute Tox. 4, H302	1-2,5%
CAS: 13463-41-7 EINECS: 236-671-3	Sels de zinc du pyridine-1-oxy-2-thiol Acute Tox. 3, H331 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302	0,1%

. Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

. 4.1 Description des premiers secours

. **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

. **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

. **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

. **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. 5.1 Moyens d'extinction

. **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

. **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas applicable.

. 5.3 Conseils aux pompiers

. **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2018

Numéro de version 2

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: **Aquaplan - Hydro Flex**

(suite de la page 2)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre le gel.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 471-34-1 carbonate de calcium

VL Valeur à long terme: 10 mg/m³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

BE

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2018

Numéro de version 2

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: **Aquaplan - Hydro Flex**

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. Aspect:

Forme:	Visqueuse
Couleur:	Blanc
Odeur:	Légère
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.

. Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

100 °C

. Point d'éclair

Non applicable.

. Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

. Température d'inflammation:

Non déterminé.

. Température de décomposition:

Non déterminé.

. Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

. Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

. Propriétés comburantes

Non déterminée.

. Pression de vapeur à 20 °C:

23 hPa

. Densité à 20 °C:

1,3 g/cm³

. Densité relative

Non déterminé.

. Densité de vapeur:

Non déterminé.

. Taux d'évaporation:

Non déterminé.

. Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:

Insoluble

. Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

. Viscosité:

Dynamique:

Non déterminé.

Cinématique:

Non déterminé.

. Teneur en solvants:

VOC (CE)

COV valeurs limites (cat A/c) 40 g/L 2010

Le produit contient 20 g/L.

. 9.2 Autres informations

Aucune autre information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

. 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 10.2 Stabilité chimique

. Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

. 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

. 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 10.6 Produits de décomposition dangereux: Gaz/vapeurs irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

. 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

. Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2018

Numéro de version 2

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: Aquaplan - Hydro Flex

(suite de la page 4)

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
ATE (Acute Toxicity Estimates)

Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l
-------------	----------	------------

CAS: 471-34-1 carbonate de calcium

Oral	LD50	6.450 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

CAS: 111-46-6 2,2'-oxydiéthanol

Oral	LD50	12.565 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	13.330 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>4,4 mg/l (rat)

. Effet primaire d'irritation:
. Corrosion cutanée/irritation cutanée nihil

. Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

. Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
. Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité
. Toxicité aquatique:
CAS: 471-34-1 carbonate de calcium

Inhalatoire	LC50	100 mg/l (poisson)
	EC50	>1 mg/l (daphnia)

CAS: 111-46-6 2,2'-oxydiéthanol

Inhalatoire	LC50	>1.000 mg/l (poisson)
	EC50	48,9 mg/l (daphnia)

. 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Autres indications écologiques:
. Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

. 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
. PBT: Non applicable.

. vPvB: Non applicable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2018

Numéro de version 2

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: **Aquaplan - Hydro Flex**

(suite de la page 5)

. **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

. **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. **Emballages non nettoyés:**

. **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. **14.1 Numéro ONU**

Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports.

. **14.5 Dangers pour l'environnement:**

Non applicable.

. **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

. **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

. **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

. **Directive 2012/18/UE**

. **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

. **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

. **Prescriptions nationales:**

. **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

. **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Ce produit ne contient pas des SVHC.

. **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité (FDS) est calculé à une méthode de calcul basée sur CLP Annexe I, parties 2 à 5.

. **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H331 Toxique par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

. **Contact:** sds.europe@iko.com

. **Acronymes et abréviations:**

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.10.2018

Numéro de version 2

Révision: 01.10.2018

Nom du produit: Aquaplan - Hydro Flex

(suite de la page 6)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

BE